



**2019  
RAPPORT  
FINANCIER**



# INTRODUCTION

---

Par Philippe MICHEL, Trésorier de l'Îlot

Après une année 2018 présentant un déficit de 253,3 K€ c'est avec satisfaction que nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui présentent un résultat excédentaire de 15,6 K€.

Nous vous exposons ci-après les différentes composantes de ce résultat :

- ✓ Le résultat d'exploitation qui reflète l'activité courante de notre association, « le cœur de notre projet associatif », est déficitaire de 96,4 K€ ;
- ✓ Le résultat financier constitué par les produits issus de nos placements (comptes sur livret et contrats de capitalisation) est positif de 14 K€ ;
- ✓ Le résultat exceptionnel est positif de 70,1 K€ qui s'explique par une règle de comptabilisation des subventions ;
- ✓ Particularité du secteur associatif, les fonds dédiés correspondent aux dons « fléchés » par les donateurs pour la réalisation de projets associatifs restant à réaliser à la clôture de l'exercice. Ces fonds sont « mis en réserve » et reportés en résultat au fur et à mesure des consommations relatives à la réalisation des projets. La variation constituée par la différence entre les « mises en réserve » et les consommations de l'exercice s'élève à 31 K€ ;
- ✓ Enfin l'impôt sur les sociétés sur les produits de placements à un taux réduit d'imposition, s'élève à 3,2 K€.

## Un résultat d'exploitation déficitaire de 96,4 K€

Ce déficit d'exploitation est le résultat de l'activité de notre projet associatif. Il est certes déficitaire mais rappelons que le déficit d'exploitation de l'exercice 2018 s'élevait à -389,8 K€.

Il s'agit d'une très nette amélioration.

En termes de périmètre d'activité il convient de prendre en compte la fermeture partielle de juillet à septembre de l'atelier menuiserie suite à un contrôle de l'inspection du travail et l'augmentation du nombre de Lits Halte Soins Santé (LHSS) passés de 6 à 11 fin 2018.

## Les ressources d'exploitation sont en augmentation de 577,3 K€ :

Les produits issus des dotations globales de fonctionnement et des subventions accordées par nos partenaires financiers (5 655,2 K€) sont en augmentation de 175,7K€ ; ces produits représentent près des deux tiers de nos ressources.

Les dotations globales de fonctionnement augmentent de 209 K€ en particulier pour l'établissement de Chemin Vert (+ 89 K€).

Les subventions diminuent globalement de 33 K€.

S'agissant de la générosité publique, nous constatons une belle progression de 364,4K€, puisque ce sont 2 111,1 K€ qui ont été collectés. Ce résultat provient :

- ✓ d'une augmentation des dons de 101 K€, revenant ainsi au niveau de 2017, après une année 2018 marquée par les incertitudes liées à l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), les prélèvements de CSG sur les retraites et la mise en place du prélèvement à la source ;
- ✓ d'une augmentation des legs de 338,1 K€, dont l'encaissement d'un legs exceptionnel de 284 K€, qui compense une diminution du mécénat et des financements de projets par le fonds de dotation de l'Îlot de 75 K€ ;

**Une augmentation des ventes de nos ateliers et participations à 528,6 K€ (+11%)** constituée par la variation positive du chiffre d'affaires de nos ateliers de 14 K€, principalement sur les activités traiteur et livraison de repas pour 21 K€, la diminution de l'atelier menuiserie de 14 K€ en raison de la fermeture de cet atelier de juillet à septembre à la suite du contrôle de l'inspection du travail et par l'augmentation du nombre de personnes accueillies sous surveillance électronique (+ 48,6 K€) ;

**Une augmentation des transferts de charge (168,2 K€) de 70,1 K€** principalement constituée par des remboursements de formations et des indemnités de prévoyance.

## **Les charges d'exploitation sont en augmentation de 283,9 K€**

Il convient de rappeler que les services extérieurs de l'exercice précédent avaient été minorés de 128 K€ du fait de l'annulation des charges de redevances Augustins (128K€) et des charges locatives Ruisseau (10 K€) devenues prescrites, pour un montant global de 138 K€.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 8 866,8 K€ à la clôture contre 8 720,9 K€ soit une augmentation de 1,67%.

Les principaux postes de charges sont constitués par les services extérieurs (1 696,9K€, soit 19,1 % des charges globales d'exploitation), en augmentation de 337,2K€ soit 24,8% par rapport à l'exercice précédent, et par les charges de personnel (5 640 K€), qui représentent 63,6 %, des charges globales d'exploitation, en diminution de 2,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Il convient de préciser que les charges de personnel intérimaire considérées comme des services extérieurs au sens strict du plan comptable sont à rapprocher des charges de personnel.

Les charges de personnel constituées par les salaires bruts, les charges sociales et les charges de formation s'élèvent à 5 640 K€ contre 5 786,1 K€ l'exercice précédent soit une diminution de 2,5%.

Les charges de personnel intérimaire s'élèvent à 334,6 K€ contre 156,4 K€ l'exercice précédent et concernent principalement l'établissement de Chemin Vert (185 K€) ;

Pour une approche économique, si l'on rattache ces charges d'intérim aux charges de personnel le montant global de ces deux postes représente 5 974,7 K€ contre 5 942,5K€ l'exercice précédent soit une augmentation de 32 ,1 K€ (+ 0,5 %).

L'effectif équivalent temps plein (permanents et personnel en insertion) est de 137,91 contre 137,46 l'exercice précédent ce qui permet d'affirmer que malgré le recours au personnel intérimaire les charges de personnel sont maîtrisées.

Les principales variations de charges externes sont constituées par l'augmentation du poste d'entretien et de maintenance (+33 K€), l'augmentation des frais de documentation liée au colloque des 50 ans de l'association (+24 K€), l'augmentation des loyers et charges locatives (+20 K€) (ouverture de l'antenne de Toulon).

Les autres variations s'expliquent par l'augmentation des achats de matières premières et fournitures (53,1 K€) et l'augmentation des impôts et taxes (63 K€).

Les autres postes de charges sont constitués par les dotations aux amortissements et provisions (468,3 K€) dont la variation (-25,4 K€) s'explique par la fin de certains plans d'amortissement (-27,8 K€), la dotation aux provisions pour indemnité de fin de carrière (+28 K€) et l'absence de dotation complémentaire pour risque prudhommal (-26 K€).

## Une situation financière saine

Notre association n'a pas d'endettement. La trésorerie à la clôture de l'exercice s'élève à 2 338,8 K€ dont 1 301,7 K€ de comptes sur livret.

Les contrats de capitalisation souscrits classés en immobilisations financières s'élèvent à 537 K€.

Les fonds propres s'élèvent à 3 945 K€ à la clôture et représentent plus de cinq mois de charges d'exploitation.

## Des ratios satisfaisants :

Nos ratios de dépenses s'analysent comme suit :

- ✓ Missions sociales : 86,4 %
- ✓ Frais de recherche de fonds : 4,6 %
- ✓ Frais de fonctionnement : 5,8 %

Les engagements à réaliser au titre des projets de développement relevant de la mission sociale représentent 3,2%.

Ces ratios sont très satisfaisants et confirment que les coûts engagés sont très largement consacrés aux missions sociales. Nous rappelons ici que ces coûts font l'objet de contrôles réguliers par le Comité pour le Don en Confiance.

## Perspectives :

Le résultat de l'exercice est équilibré et en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent.

Nous devons toutefois rester très prudent compte tenu du legs exceptionnel encaissé dans l'exercice et de notre faible stock de legs (valorisation initiale 240,7 K€) à la clôture.

La crise sanitaire que nous vivons risque d'avoir d'importantes répercussions sur nos dons, le mécénat risque également de diminuer encore compte tenu des difficultés des entreprises liées à cette crise et les dotations de fonctionnement qui pourraient également faire l'objet de diminutions compte tenu des aides importantes versées par les pouvoirs publics pour faire face à cette crise.

Nous adoptons néanmoins une vision dynamique au travers de l'ouverture de notre établissement de Toulon et des projets de développement de nouveaux ateliers.

Nous allons débiter la rénovation de notre CHRS parisien de Chemin Vert.

Nous venons de faire l'acquisition d'un immeuble à Fontenay-sous-Bois qui permettra de regrouper nos deux sites du Val-de-Marne.

Au nom des personnes que nous accompagnons, nous vous remercions très sincèrement pour votre confiance et votre fidélité.

# PLAN DU RAPPORT

1- COMPTES ANNUELS .....	9
2- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....	12
3- COMPTE DE RÉSULTAT .....	14
3.1 Produits d'exploitation	14
3.2 Charges d'exploitation	16
3.3 Résultat financier	18
3.4 Résultat exceptionnel	18
3.5 Fonds dédiés	18
3.6 Impôt sur les sociétés	18
4- BILAN : ACTIF .....	19
4.1 Immobilisations	19
4.2 Amortissements	20
4.3 Stocks	20
4.4 Créances	21
4.5 Trésorerie	21
4.6 Charges constatées d'avance	21
5- BILAN : PASSIF .....	22
5.1 Fonds propres	22
5.2 Provisions pour risques et charges	23
5.3 Fonds dédiés	23
5.4 État des dettes	24
5.5 Produits constatés d'avance	24
6- ÉTAT DES CRÉANCES ET DETTES .....	24
7- COMMISSARIAT AUX COMPTES .....	24
8- ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	24
8.1 Crédit-bail	24
8.2 Valorisation des dons et apports en nature	25
8.3 Information sur les legs et donations	25
8.4 Engagement donné	25
9- ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS À LA CLÔTURE .....	25

10- COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES .....	25
11- RESSOURCES .....	27
11.1 Ressources collectées auprès du public	27
11.2 Autres ressources	29
11.3 Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	29
12- EMPLOIS .....	31
12.1 Missions sociales	31
12.2 Frais de recherche de fonds	32
12.3 Frais de fonctionnement	33
13- AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC SUR 2019 .....	33
14- SUIVI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2019 .....	34
15- NATURE ET QUANTITÉ DES RESSOURCES EN NATURE .....	34
16- ÉTAT DES EFFECTIFS BÉNÉVOLES .....	35
17- INFORMATIONS CLEFS .....	35
18- GLOSSAIRE .....	35

# 1- COMPTES ANNUELS

## Compte de résultat

	2019	2018
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>8 770 452</b>	<b>8 193 123</b>
Ventes des ateliers et participations	528 619	469 781
Dotations, produits de la tarification et subventions d'exploitation	5 655 294	5 479 499
Participations des usagers	246 050	219 058
Reprises sur amortissements et provisions	11 157	133 625
Transferts de charges	168 218	98 071
Dons manuels	1 471 724	1 370 738
Mécénat	259 703	334 500
Legs et donations	379 648	41 492
Autres produits	50 039	46 360
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>8 866 853</b>	<b>8 582 925</b>
Achats de matières premières et fournitures	72 867	64 920
Achats non stockés de matières et fournitures	576 026	530 832
Services extérieurs et autres	1 696 981	1 359 717
Impôts, taxes et versements assimilés	394 224	331 179
Charges de personnel	5 640 021	5 786 123
Dotations aux amortissements	439 731	467 541
Dotations aux provisions	28 579	26 238
Autres charges	18 424	16 375
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-96 401</b>	<b>-389 802</b>
Produits financiers	14 052	14 127
Charges financières		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>14 052</b>	<b>14 127</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>74 350</b>	<b>97 705</b>
Sur opérations de gestion	1 818	23 074
Sur opérations en capital	72 532	74 631
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>4 189</b>	<b>7 918</b>
Sur opérations de gestion	3 019	6 459
Sur opérations en capital	1 170	1 459
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>70 161</b>	<b>89 787</b>
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	274 454	334 299
Engagements à réaliser sur ressources affectées	243 448	298 500
Impôt sur les Sociétés	3 229	3 248
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>15 589</b>	<b>-253 338</b>
Total des charges	9 117 719	8 892 592
Total des produits	9 133 308	8 639 254
Résultat	15 589	-253 338

## Bilan

ACTIF	2019			2018
	brut	amortissement	net	net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
- frais d'établissement	67 149	59 636	7 513	8 857
- autres immobilisations incorporelles	230 043	179 776	50 267	6 960
- immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
- terrains	103 665		103 665	103 665
- constructions	6 516 546	4 960 967	1 555 579	1 813 327
- installations techniques, matériels et outillage	730 823	633 375	97 448	113 754
- autres immobilisations corporelles	1 693 126	1 456 875	236 250	272 136
- immobilisations corporelles en cours				16 834
Immobilisations financières				
- prêts				
- autres immobilisations financières	811 066		811 066	797 231
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>10 152 418</b>	<b>7 290 629</b>	<b>2 861 789</b>	<b>3 132 765</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
- matières premières et fournitures	14 992		14 992	18 672
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
- créances redevables et comptes rattachés	75 323	3 436	71 887	60 875
- autres créances	662 870	35 330	627 540	402 501
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 338 812		2 338 812	2 234 774
Charges constatées d'avance	48 914		48 914	45 061
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 140 912</b>	<b>38 766</b>	<b>3 102 146</b>	<b>2 761 884</b>
<b>ACTIF TOTAL</b>	<b>13 293 330</b>	<b>7 329 395</b>	<b>5 963 935</b>	<b>5 894 649</b>

## Bilan

<b>PASSIF</b>	<b>2019</b> <i>net</i>	<b>2018</b> <i>net</i>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
- <i>apports sans droit de reprise</i>	2 382 661	2 382 661
- <i>apports avec droit de reprise</i>	258 492	258 492
- <i>subventions d'investissement</i>	108 543	108 543
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Réserves		
- <i>excédents affectés à l'investissement</i>	476 570	438 376
- <i>réserve de trésorerie</i>	172 538	172 538
- <i>autres réserves</i>	181 193	96 896
Report à nouveau		
- <i>sous contrôle de tiers (DGF)</i>	-53 260	123 116
- <i>autres</i>	-473 180	-273 727
Résultat de l'exercice		
- <i>sous contrôle de tiers (DGF)</i>	-94 394	-124 442
- <i>autres</i>	109 983	-128 896
Subventions d'investissements non renouvelables	875 878	948 410
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>3 945 024</b>	<b>4 001 967</b>
Provisions pour risques et charges	367 965	351 004
Fonds dédiés	381 440	412 446
<b>TOTAL PROV. ET FONDS DÉDIÉS</b>	<b>749 405</b>	<b>763 450</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes financières divers	5 573	15 531
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	364 136	225 696
Dettes sociales et fiscales	724 571	749 295
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	102 878	94 964
Produits constatés d'avance	72 347	43 745
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 269 505</b>	<b>1 129 232</b>
<b>PASSIF TOTAL</b>	<b>5 963 935</b>	<b>5 894 649</b>

## 2- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles comptables en vigueur pour les associations (règlement CRC 99-01 et ANC 2014-03, modifié par le règlement ANC 2015-06 et ANC 2016-07).

Pour certaines présentations spécifiques, l'association s'oblige au respect des dispositions du Code de l'Action Sociale et de la Famille (CASF), relatives à la gestion budgétaire et comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux, et des différents décrets et arrêtés définissant la nomenclature applicable aux organismes privés à but non lucratif gérant ce type d'établissement.

Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe. Leur présentation est faite de manière comparative : face aux comptes de l'exercice sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

Comme pour l'exercice 2018 et dans le respect de la réglementation, les annexes sont complétées du compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public, établi conformément à la présentation définie par le comité de régulation comptable (CRC), et de ses commentaires.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- ✓ Continuité d'exploitation ;
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- ✓ Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques :

- ✓ Immobilisations incorporelles : les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition, et sont amortis sur une période de 3 à 5 ans.
- ✓ Immobilisations corporelles : celles-ci sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat TTC majoré des frais accessoires). Les amortissements pratiqués sont calculés linéairement, en fonction de la durée de vie prévisionnelle, à savoir :
  - Constructions (structure) : 60 à 80 ans
  - Installations extérieures et de couverture : 30 à 40 ans
  - Installations techniques : 15 à 20 ans
  - Autres aménagements : 7 à 10 ans
  - Mobilier : 3 à 10 ans
  - Matériel de transport : 3 à 5 ans
  - Matériel informatique : 3 à 5 ans
- ✓ Immobilisations financières : elles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'entrée. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

- ✓ Les contrats de capitalisation, représentant un placement à moyen terme, sont classés en immobilisation financière.
- ✓ Créances : elles sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour couvrir les éventuels risques de non-recouvrement.
- ✓ Dettes : elles sont inscrites au passif du bilan pour leur valeur au jour de la clôture de l'exercice.
- ✓ Stocks : ils correspondent au matériel nécessaire aux ateliers d'Amiens (pièces mécaniques, denrées alimentaires et produits pour la menuiserie).
- ✓ Valeurs mobilières de placement : elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition.
- ✓ Dons en nature : ils sont valorisés sur la base des éléments fournis par le donateur. À défaut d'information, ils ne sont pas valorisés. En aucun cas, ils n'apparaissent dans le compte de résultat et dans le bilan, mais sont donnés à titre indicatif dans l'annexe consacrée au compte d'emploi des ressources.

Il est précisé qu'aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice 2019.

## 3- COMPTE DE RÉSULTAT

### 3.1 PRODUITS D'EXPLOITATION = 8 770.5 K€ (+ 577.4 K€ par rapport à 2018, soit +7.0 %) :

Ces produits, en augmentation significative par rapport à 2018, sont présentés dans le tableau synthétique ci-dessous :

	2019	2018	Variation en K€	Variation en %
Dotations globales de fonctionnement (DGF) et subventions	5 655.3	5 479.5	+175.8	+3.2 %
Produits issus de la générosité du public	2 111.1	1 746.7	+364.4	+20.9 %
Produits du secteur marchand (Montières)	410.3	396.0	+14.3	+3.6%
Autres produits d'exploitation	593.8	570.9	+22.9	+4.0%
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>8 770.5</b>	<b>8 193.1</b>	<b>+577.4</b>	<b>+7.0 %</b>

#### 3.1.1 Dotations globales de fonctionnement (DGF) et subventions d'exploitation :

La variation de ce poste (+175.8 K€) s'analyse ainsi :

- ✓ Augmentation des dotations globales de fonctionnement (DGF) : + 208.9 K€  
(Principalement liée aux hausses des DGF des lits halte soins santé (+ 145.3 K€) due à un financement en année pleine des 5 places supplémentaires accordées courant 2018 et de celles de Chemin Vert (+90.0 K€) qui couvrent la reprise de déficit 2017 et des crédits non reconductibles pour financement de dépenses liées aux travaux d'humanisation. Il est à noter également une diminution de la DGF du CHRS du Val de Marne (de -26.4 K€) et une stabilité des financements des établissements Amiénois.
- ✓ Allocation de logements temporaires (ALT) : - 36.3 K€  
(Diminution des financements compensée sur l'exercice 2020)
- ✓ Subventions de la DDCS de la Somme : + 5.7K€  
(Principalement liée au financement de places d'urgence dans le cadre du dispositif de renfort hivernal et au suivi post-CHRS)
- ✓ Sessions ponctuelles d'accompagnement non effectuées en 2019 : - 5.0 K€
- ✓ Subvention des services pénitentiaires pour les ACI de Paris : + 10.0 K€
- ✓ Subventions ASP - financement des contrats aidés : - 18.4 K€
- ✓ Conseils départementaux - financement des ACI IDF : + 10.6 K€
- ✓ Divers (principalement subventions communales) : + 0.3 K€

### 3.1.2 Produits issus de la générosité du public :

Ces produits se décomposent en (K€) :

	2019	2018	Variation en K€	Variation en %
Dons	1 471.8	1 370.7	+101.1	+7.4%
Legs et donations	379.6	41.5	+338.1	+814.7 %
Mécénat	259.7	334.5	-74.8	-22.4 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 111.1</b>	<b>1 746.7</b>	<b>+364.4</b>	<b>+20.9 %</b>

La hausse significative des produits issus de la générosité du public provient des dons (+101.1 K€) et surtout des legs (+338.1 K€, du fait principalement de l'encaissement sur 2019 d'un legs significatif à hauteur de 283.6 K€). Le niveau du mécénat est en retrait par rapport à 2018 (-74.8 K€).

Au chapitre 11, le compte d'emploi annuel des ressources détaille davantage les produits issus de la générosité du public et montre l'utilisation qui en a été faite.

### 3.1.3 Ventes des ateliers :

Ces produits se décomposent de la façon suivante (en K€) :

	2019	2018	Variation en K€	Variation en %
<b>Ventes des Ateliers de l'Îlot</b>				
Atelier Automobile	197.2	189.8	+7.4	+3.9 %
Atelier Menuiserie	29.9	44.2	-14.3	-32.4 %
Atelier Restauration	183.2	162.0	+21.2	+13.1%
<b>Total des Ateliers de l'Îlot</b>	<b>410.3</b>	<b>396.0</b>	<b>+14.3</b>	<b>+3.6 %</b>

La variation de ce poste (+14.3 K€) s'analyse ainsi :

- ✓ Atelier Restauration : + 21.2 K€  
(Augmentation liée exclusivement à l'activité traiteur)
- ✓ Atelier Automobile (maintien global de l'activité) : +7.4 K€
- ✓ Atelier Menuiserie : -14.3 K€  
(Suite au contrôle de l'inspection du travail, l'association a décidé une suspension temporaire de cette activité entraînant une fermeture partielle de l'atelier menuiserie de juillet à septembre 2019 afin de se mettre en conformité en matière de sécurité).

### 3.1.4 Autres produits d'exploitation :

La variation de ce poste (+22.9 K€) s'analyse ainsi :

- ✓ Participation des résidents et APL : +27.0 K€
- ✓ Hébergement PSE (résidents sous bracelet électronique) : +48.7 K€
- ✓ Reprise de provisions : -122.5 K€  
(Pour mémoire en 2018, une provision ancienne relative à un litige avec la sécurité sociale belge et devenue caduque avait été reprise à hauteur de 107.6 K€)
- ✓ Transferts de charges d'exploitation : +70.1 K€  
(Principalement, remboursements de formations et de prévoyance)

### 3.2 CHARGES D'EXPLOITATION = 8 866.9 K€ (+284.0 K€ par rapport à 2018, soit +3.3 %) :

Les charges d'exploitation, en augmentation de 283.9 K€ par rapport à 2018, sont présentées dans le tableau synthétique ci-dessous :

	2019	2018	Variation en K€	Variation en %
Charges de personnel	5 640.0	5 786.1	-146.1	-2.5 %
Achats	648.9	595.8	+53.1	+8.9 %
Services extérieurs	1 697.0	1 359.7	+337.3	+24.8%
Impôts et Taxes	394.2	331.2	+63.0	+19.0%
Charges de gestion courante	18.4	16.4	+2.0	+12.2%
Amortissements	439.7	467.5	-27.8	-5.9%
Provisions	28.6	26.2	+2.4	+9.2%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>8 866.9</b>	<b>8 582.9</b>	<b>+283.9</b>	<b>+3.3 %</b>

#### 3.2.1 Charges de personnel :

Les charges de personnel comprennent l'ensemble des salaires et charges sociales, ainsi que les provisions sur salaires (congrés payés et RTT). Elles concernent à la fois les salariés permanents de l'association et les personnes accueillies et formées dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI).

Elles se décomposent de la façon suivante (en K€) :

	2019	2018	Variation en K€	Variation en %
Salaires bruts (y compris congés payés, RTT, variables)	3 863.5	3 888.7	-25.2	-0.6 %
Charges sociales	1 638.6	1 736.9	-98.3	-5.7 %
Charges de formation	137.9	160.5	-22.6	-14.1 %
<b>Total charges de personnel</b>	<b>5 640.0</b>	<b>5 786.1</b>	<b>-146.1</b>	<b>-2.5 %</b>

Ces variations sont à rapprocher de la variation de l'effectif moyen en équivalent temps plein (ETP) :

	2019	2018	Variation en ETP	Variation en %
PERMANENTS	91.7	93.3	-1,6	-1.7 %
PERSONNEL EN INSERTION	46.2	44,2	+2,0	+4.5 %
<b>TOTAL ETP</b>	<b>137,9</b>	<b>137,5</b>	<b>+0,4</b>	<b>+0.3 %</b>

Les charges de personnel sont en diminution de 146.1 K€ soit 2.5% par rapport à 2018. Cette diminution s'explique d'une part, par la variation des effectifs en ETP du personnel permanents (-1.7 %) et d'autre part, par la baisse significative des charges sociales (-98.3 K€) liée principalement à la diminution de certains taux de cotisations sociales afin de compenser la suppression, en 2019, du crédit d'impôt de taxe sur les salaires (CITS) dont bénéficiait l'association.

### 3.2.2 Achats de matières et fournitures :

La variation de ce poste (= + 53.1 K€) entre 2018 et 2019 s'analyse ainsi :

✓ Achats de marchandises des ateliers :	+7.9 K€
✓ Alimentation : (Principalement liée à la diminution des dons Auchan)	+30.2K€
✓ Coûts de l'énergie : (Principalement dans les établissements amiénois)	+17.6 K€
✓ Autres :	-2.6 K€

### 3.2.3 Services extérieurs et autres :

La variation de ce poste (= + 337.3 K€) entre 2018 et 2019 s'explique par l'évolution des comptes suivants :

✓ Intérim : Augmentation importante liée au « turn over » et aux besoins ponctuels de personnel.	+178.3 K€
✓ Loyers et charges locatives : Cette augmentation est due principalement à une reprise en 2018, de deux anciennes provisions de loyers et charges locatives à hauteur de 138 K€. La variation « réelle » de ce poste est ainsi de 18.4 K€ du fait notamment de la revalorisation de certains loyers et charges locatives ainsi que du coût de nos nouveaux locaux dans le Var.	+156.4 K€
✓ Entretien et maintenance : (Notamment sur les Augustins et Montières)	+32.9 K€
✓ Honoraires : (Principalement sur Chemin Vert, les Augustins et le siège)	-26.1 K€
✓ Téléphone, affranchissement, routage, informations : (Principalement sur la collecte)	-33.7 K€
✓ Cotisations et documentation : (Principalement du fait du Colloque des 50 ans)	+23.6 K€
✓ Divers :	+5.9 K€

### 3.2.4 Impôts et taxes :

La variation de ce poste (= +63 K€) s'explique principalement par l'augmentation de la taxe sur les salaires suite à la suppression du crédit d'impôt de taxe sur les salaires (CITS).

### 3.2.5 Dotations aux amortissements et aux provisions :

(Cf. commentaires sur le bilan)

**Et donc le résultat d'exploitation présente un déficit de 96.4 K€ en 2019 contre 389.8 K€ en 2018 soit une variation de + 293.4 K€.**

### **3.3 RÉSULTAT FINANCIER = 14.1 K€ :**

Le résultat financier est stable par rapport à 2018.

### **3.4 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL = + 70.2 K€ (-19.6 k€ par rapport à 2018)**

#### **3.4.1 Produits exceptionnels :**

Ces produits (74.3 K€) regroupent :

- ✓ La quote-part d'amortissement des subventions d'investissements (72.5 K€) ;
- ✓ Les autres produits exceptionnels (1.8 K€), dont principalement des produits sur exercice antérieur.

#### **3.4.2 Charges exceptionnelles :**

Ces charges (4.2 K€) regroupent principalement des charges sur exercices antérieurs ainsi que la valeur résiduelle d'immobilisations mises au rebut.

### **3.5 FONDS DÉDIÉS**

Les ressources collectées auprès du public dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet spécifique mais non encore utilisées fin 2019 affectent négativement le résultat de l'exercice à hauteur de 243.5 K€ et sont constatées en fonds dédiés.

A contrario, certaines dépenses 2019 avaient été constatées en fonds dédiés au cours des exercices antérieurs et 274.5 K€ de fonds dédiés ont été repris.

La variation des fonds dédiés (sur collecte et subventions) est positive de 31.0 K€ en 2019 vs 35.8 K€ en 2018, et les réserves constituées au 31/12/2019 s'élèvent donc à 381.4 K€ (cf. paragraphe 11.3).

### **3.6 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS = 3.2 K€**

L'association est assujettie à l'impôt sur les sociétés concernant les revenus des placements de sa trésorerie.

## 4- BILAN : ACTIF

### 4.1 IMMOBILISATIONS :

La variation des immobilisations brutes s'analyse comme suit (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/18	Acquisitions	Transfert	Cessions	Valeur brute au 31/12/19
<b>Immobilisations incorporelles :</b>					
- frais d'établissement	67.2				67.2
- logiciels	68.0				68.0
- autre immobilisation incorporelle	111.2	50.8			162.0
- immobilisations en cours					
<b>Sous-total Immobilisations incorporelles</b>	<b>246.4</b>	<b>50.8</b>			<b>297.2</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
- terrains	103.7				103.7
- constructions	6 509.9	6.6			6 516.5
- installations techniques, matériel et outillage	738.7	31.2		39.1	730.8
- autres immobilisations corporelles	1 621.2	67.5	+16.8	12.4	1 693.1
- immobilisations en cours	16.8		-16.8		0
<b>Sous-total Immobilisations corporelles</b>	<b>8 990.4</b>	<b>105.3</b>		<b>51.5</b>	<b>9 044.2</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
- prêts aux salariés		3.1		3.1	
- cautions des appartements et locaux	54.9	4.0		3.0	55.9
- prêts - « Action Logement »	211.3	12.0		5.2	218.1
- contrats de capitalisation	530.9	6.2			537.1
<b>Sous-total Immobilisations financières</b>	<b>797.2</b>	<b>25.3</b>		<b>11.3</b>	<b>811.1</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>10 034.0</b>	<b>181.4</b>	<b>0</b>	<b>62.8</b>	<b>10 152.4</b>

#### 4.1.1 Immobilisations incorporelles :

Ce poste (297.2 K€) est en augmentation de 50.8 K€ par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par la refonte du site institutionnel de l'association réalisée en 2019.

#### 4.1.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles augmentent de 53.8 K€ sur l'exercice.

Ce montant correspond :

- ✓ À l'accroissement du coût des constructions au cours de l'année soit 6.6 K€ ;
- ✓ À une augmentation de 98.7 K€ du fait :
  - Des travaux d'aménagement et d'installations diverses pour 51.3 K€ : 21.5 K€ pour les Augustins, 1.5 K€ pour Montières, 21.1 K€ pour Thuillier et 7.2 K€ pour Chemin Vert ;
  - De divers achats de matériels et mobiliers (47.4 K€) :
    - Matériel informatique (10.1 K€) ;
    - Outillage (19.2 K€) ;
    - Matériel et mobilier divers (18.1 K€) ;
  - À des sorties d'immobilisations corporelles (51.5 K€), presque intégralement amorties (cf. paragraphe 4.2), correspondant principalement à des matériels obsolètes des ateliers de Montières mis au rebut.

#### 4.1.3 Immobilisations financières :

Les immobilisations financières (811.1 K€) sont principalement constituées des contrats de capitalisation (537.1 K€) et des prêts « action logement » (218.1 K€). Elles sont en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (+13.9 K€), du fait principalement des intérêts 2019 sur les contrats de capitalisation (= + 6.2 K€) et de l'augmentation des prêts « action logement » (= + 6.8 K€).

#### 4.2 AMORTISSEMENTS :

La variation des amortissements s'analyse comme suit (en K€) :

	Valeur au 31/12/18	Dotations	Reprises	Valeur au 31/12/19
Immobilisations incorporelles :				
- frais d'établissement	58.2	1.3		59.6
- logiciels	61.1	3.5		64.6
- autres immobilisations incorporelles	111.2	4.0		115.2
<b>Sous-total Immobilisations incorporelles</b>	<b>230.5</b>	<b>8.8</b>		<b>239.4</b>
Immobilisations corporelles				
- constructions	4 696.6	264.4		4 961.0
- installations techniques, matériel et outillage	624.9	47.5	39.1	633.3
- autres immobilisations corporelles	1 349.1	119.0	11.2	1 456.9
<b>Sous-total Immobilisations corporelles</b>	<b>6 670.7</b>	<b>430.9</b>	<b>50.3</b>	<b>7 051.3</b>
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>6 901.2</b>	<b>439.7</b>	<b>50.3</b>	<b>7 290.6</b>

##### 4.2.1 Dotation aux amortissements :

Le montant de la dotation aux amortissements s'élève à 439.7 K€, en diminution par rapport à 2018 (467.5 K€) du fait principalement de la fin de certains plans d'amortissements.

##### 4.2.2 Reprises d'amortissements :

Le montant des reprises d'amortissements (50.3 K€) correspond à la valeur des amortissements comptabilisés des immobilisations ayant fait l'objet de mises au rebut sur l'exercice.

#### 4.3 STOCKS (15.0 K€) :

Un inventaire physique des stocks a été réalisé au 31 décembre 2019 pour les produits suivants :

- ✓ Alimentation (Ateliers de l'Îlot) ;
- ✓ Pièces automobile (Ateliers de l'Îlot) ;
- ✓ Produits menuiserie (Ateliers de l'Îlot).

#### 4.4 CRÉANCES :

État des créances (brutes) :

	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Actif circulant :				
- subventions à recevoir	403.8	403.8		
- clients et autres redevables	75.3	75.3		
- Créances sociales et fiscales	143.6	143.6		
- participation des résidents et autres	115.5	115.5		
<b>TOTAL</b>	<b>738.2</b>	<b>738.2</b>		

Créances nettes (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/19	Provisions pour dépréciation	Valeur nette au 31/12/19
Clients et autres redevables	75.3	3.4	71.9
Subventions à recevoir	403.8		403.8
Créances sociales et fiscales	143.6		143.6
Participations résidents et autres	115.5	35.3	80.2
<b>Total des créances</b>	<b>738.2</b>	<b>38.7</b>	<b>699.5</b>

Le poste de créances nettes passe de 463.4 K€ en 2018 à 699.5 K€ en 2019 soit une augmentation de 236.1 K€. Cette variation s'explique principalement par la hausse de certaines subventions à recevoir, notamment celles relatives au financement des contrats aidés (= + 209.2 K€) dont l'encaissement est intervenu courant 2020.

#### 4.5 TRÉSORERIE :

Ce poste en augmentation de 104.0 K€ par rapport à 2018 (2 338.8 K€ fin 2019 contre 2 234.8K€ fin 2018) s'analyse de la façon suivante (en K€) [pour mémoire, depuis 2017, les contrats de capitalisation sont classés en immobilisation financière (537.1 K€)] :

	Valeur brute au 31/12/19	Provision pour dépréciation	Valeur nette au 31/12/19
Comptes sur Livret	1 301.8		1 301.8
Disponibilités	1 037.0		1 037.0
<b>TOTAL TRÉSORERIE</b>	<b>2 338.8</b>		<b>2 338.8</b>

La trésorerie de l'association (placée majoritairement sur plusieurs comptes sur livret) couvre les fonds dédiés non utilisés à la clôture de l'exercice et le passif exigible à court terme.

#### 4.6 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE :

Ce poste (48.9 K€), en augmentation par rapport à 2018 (+3.8 K€), est constitué uniquement par des charges d'exploitation (principalement, des loyers et charges locatives du premier trimestre 2020 du siège, les assurances et certains postes de maintenance).

## 5- BILAN : PASSIF

### 5.1 FONDS PROPRES :

Les fonds propres de l'association enregistrent une diminution de 56.9 K€ par rapport au 31 décembre 2018 (soit -1.4 %), et s'établissent à 3 945.0 K€, soit 66.1 % du total du bilan.

La variation des fonds propres s'analyse comme suit (en K€):

Excédent de l'exercice 2019	+15.6
Amortissement des subventions d'investissement	-72.5
<b>TOTAL VARIATION</b>	<b>-56.9</b>

#### 5.1.1 Réserves et reports à nouveau :

La variation des réserves et des reports à nouveau s'explique principalement par l'affectation du résultat 2018 décidée par l'Assemblée Générale du 23 mai 2019 (en K€) :

	Situation 31/12/18	Affectation résultat 2018	Charges rejetées *	Résultat 2019	Situation 31/12/19
Réserve d'investissements	+438.4	38.2			+476.6
Réserve de trésorerie	+172.5				+172.5
Autres réserves	+96.9	+84.3			+181.2
<b>Total des réserves</b>	<b>+707.8</b>	<b>+122.5</b>			<b>+830.3</b>
Autres reports à nouveau	-273.7	- 66.5	-132.9		-473.1
Résultats sous contrôle de tiers	+123.1	-309.3	+132.9		-53.3
Résultat de l'exercice	-253.3	+253.3		+15.6	+15.6
<b>Total des reports à nouveau</b>	<b>-403.9</b>	<b>-122.5</b>	<b>0</b>	<b>+15.6</b>	<b>-510.8</b>

\* Le poste "Autres reports à nouveau" comprend les résultats de gestion propre déduction faite des dépenses et des provisions ainsi que des déficits non repris par l'autorité de tarification ("charges rejetées").

#### 5.1.2 Subventions d'investissements non renouvelables :

La variation des subventions non renouvelables s'analyse comme suit (en K€) :

	Montant net au 31/12/18	Nouvelles subventions	Amortissements	Solde net au 31/12/19
Vincennes (Îlot Val-de-Marne)	2.3		1.0	1.3
Menuiserie Ateliers de l'Îlot (Amiens)	11.5		1.7	9.8
Cuisine Ateliers de l'Îlot (Amiens)	4.5		2.0	2.5
Travaux Thuillier (Amiens)	858.8		62.5	796.3
Travaux Chemin Vert	71.3		5.3	66.0
<b>Total subventions non renouvelables</b>	<b>948.4</b>		<b>72.5</b>	<b>875.9</b>

Il n'y a pas eu de nouvelle subvention d'investissement non renouvelable sur l'exercice 2019.

## 5.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

L'analyse de la variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit (en K€) :

	Provisions au 31/12/18	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions au 31/12/19
Provisions pour risques :				
- risque salarial	74.1		10.6	63.5
<b>Total provisions pour risques</b>	<b>74.1</b>		<b>10.6</b>	<b>63.5</b>
Provision pour charges :				
- indemnités nettes de départ en retraite	276.9	27.5		304.4
<b>Total provisions pour charges</b>	<b>276.9</b>	<b>27.5</b>		<b>304.4</b>
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>351.0</b>	<b>27.5</b>	<b>10.6</b>	<b>367.9</b>

### 5.2.1 Provisions pour litige prud'homal :

Une reprise de provision liée à un litige a été constatée à hauteur de 10.6 K€ sur l'exercice 2019.

### 5.2.2 Provisions pour indemnités de départ en retraite :

La provision pour indemnités de départ en retraite (IDR) a été valorisée selon la même méthode, dite "rétrospective", que pour les exercices antérieurs. Les principaux paramètres ont été identiques à ceux appliqués en 2018 (à l'exception du taux d'actualisation) :

- ✓ Âge de départ à la retraite : 65 ans ;
- ✓ Table de mortalité de la population française de 2004-2006 ;
- ✓ Taux de rotation du personnel ("turn-over") lent ;
- ✓ Taux de progression annuelle des salaires : cadres = 3 % et non-cadres = 2 % ;
- ✓ Taux d'actualisation = 0.77 % (contre 1.57 % en 2018) ;
- ✓ Départ modulé : 20 % à l'initiative de l'employeur et 80 % à celle du salarié.

Ce mode de calcul et l'ancienneté des salariés a entraîné une dotation de provision (= 27.5 K€).

## 5.3 FONDS DÉDIÉS :

Ils ont diminué de 31.0 K€ pour s'établir à 381.4 K€.

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique (cf. paragraphe 10.3 : "Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs").

Le total des fonds propres, provisions et fonds dédiés représentent désormais 4 694.4 K€, soit 78.7 % du total de bilan.

## 5.4 ÉTAT DES DETTES :

	Montant brut	À 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Dettes :				
- cautions reçues	5.6	5.6		
- dettes fournisseurs et comptes rattachés	364.1	364.1		
- dettes sociales et fiscales	724.6	724.6		
- autres	102.9	102.9		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 197.2</b>	<b>1 197.2</b>		

Le poste des dettes passe de 1 085.5 K€ en 2018 à 1 197.2 K€ en 2019 soit une augmentation de 111.7 K€. Cette augmentation s'explique principalement par la variation les « dettes fournisseurs » (= + 138.4 K€) du fait de factures de fin d'année 2019 réglées début 2020.

## 5.5 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE :

Ce poste (72.3 K€), est constitué par des produits d'exploitation (principalement, les subventions au titre des places d'urgence pour renfort hivernal dans les établissements amiénois, la subvention au titre de la halte de nuit gérée à la Passerelle ainsi que le financement pour l'accompagnement post-CHRS).

## 6- ÉTAT DES CRÉANCES ET DETTES

La structure des dettes et des créances est similaire à celle de 2018. Le solde des créances et dettes à moins d'un an se traduit par une dette nette de 459.0 K€ inférieure de 111.2 K€ à celle de fin 2018 et largement couverte par la trésorerie disponible (2 338.8 K€).

## 7- COMMISSARIAT AUX COMPTES

Dans le cadre du décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, il est précisé que le montant des honoraires relatifs au commissariat aux comptes et figurant au compte de résultat s'élève à 37.0 K€.

## 8- ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 8.1 CRÉDIT-BAIL :

L'association n'a aucun engagement en matière de crédit-bail.

## 8.2 VALORISATION DES DONS ET APPORTS EN NATURE :

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique au chapitre intitulé "Nature et quantité des ressources en nature".

## 8.3 INFORMATION SUR LES LEGS ET DONATIONS :

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique traitant des ressources.

## 8.4 ENGAGEMENT DONNÉ :

Nantissement d'un compte sur livret association ouvert au crédit du nord pour un montant de 15 734.03 € en garantie d'une caution bancaire.

## 9- ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

L'épidémie de COVID-19 intervenue au cours du premier semestre 2020 a entraîné les conséquences suivantes :

- ✓ Arrêt complet des ateliers pendant la période de confinement ;
- ✓ Surcoûts liés à des achats ponctuels (masques, gel hydro alcoolique...)

Ceci étant, compte tenu de la stabilité des dons et des financements publics (à fin juin 2020), ces conséquences ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation.

## 10- COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

L'obligation d'établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public a été instituée par la loi du 7 août 1991 et définie par l'arrêté du 30 juillet 1993. Conformément à la réglementation, il constitue désormais une annexe à part entière des comptes annuels.

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément à l'avis n° 2008-08 du Conseil National de la Comptabilité et au règlement CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008, relatifs aux associations et fondations faisant appel à la générosité publique.

Il est structuré de la façon suivante :

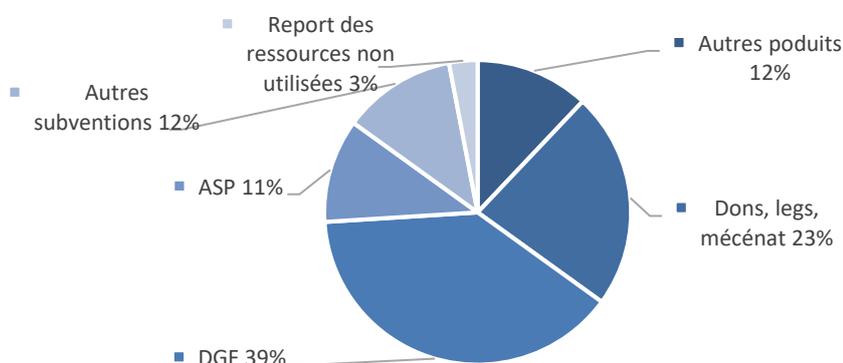
- ✓ Les colonnes (1) et (2) du tableau reprennent l'intégralité des emplois et des ressources de l'association figurant au compte de résultat ;
- ✓ La colonne (3) a pour objectif d'affecter les produits de la collecte par type d'emplois (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, investissements) ;
- ✓ La colonne (4) permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées auprès du public lors de campagnes antérieures, et non utilisées à fin 2019.

## COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES - exercice 2019 - en milliers d'euros

EMPLOIS	Emplois 2019 (1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019 (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019 (4)
			<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE</b>		2 290,9
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>		
1-1 Réalisées en France	7 891,6		1.1 Dons, mécénat et legs collectés	2 111,1	2 111,1
- Actions réalisées directement	7 891,6	1 245,9	- Dons manuels et mécénat non affectés	1 401,2	
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels et mécénat affectés	330,3	
1-2 Réalisées à l'étranger	0,0		- Legs et autres libéralités non affectés	379,6	
- Actions réalisées directement			- Legs et autres libéralités affectés		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			<b>1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>	0,0	0,0
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	424,4		<b>2- AUTRES FONDS PRIVÉS</b>		
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	394,6	345,0	<b>3- SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	5 655,3	
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés			<b>4- AUTRES PRODUITS</b>	1 081,2	
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	29,9				
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	529,7	477,5			
		2 068,3			
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>8 845,7</b>		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>8 847,6</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>63,9</b>		<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>	<b>11,2</b>	
<b>III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	<b>208,1</b>		<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>	<b>274,5</b>	
			<b>IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS auprès DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)</b>		66,4
<b>IV - EXCÉDENTS DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>15,6</b>		<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>9 133,3</b>		<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>9 133,3</b>	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		129,8			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-325,8			
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>1 872,3</b>	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>1 872,3</b>
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>2 596,1</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales	221,5		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	221,5	
<b>Total</b>	<b>221,5</b>		<b>Total</b>	<b>221,5</b>	

## 11- RESSOURCES

Elles se décomposent en ressources collectées auprès du public (dons, mécénat et legs), et autres ressources, dont principalement les subventions et autres concours publics.



Ce graphique est peu différent de celui de l'année 2018 : il montre que les produits issus de la générosité du public constituent toujours la seconde ressource de l'association après les dotations globales de fonctionnement (DGF).

### 11.1 RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (2 111.1 K€) :

Les ressources brutes collectées en 2019 auprès du public s'élèvent à 2 111.1 K€ (contre 1 746.7 K€ en 2018, en hausse de 364.4 K€, soit +20.9 %). Leur part dans le total des ressources de l'association (23.1%) est en légère augmentation par rapport à 2018.

Ces ressources comprennent :

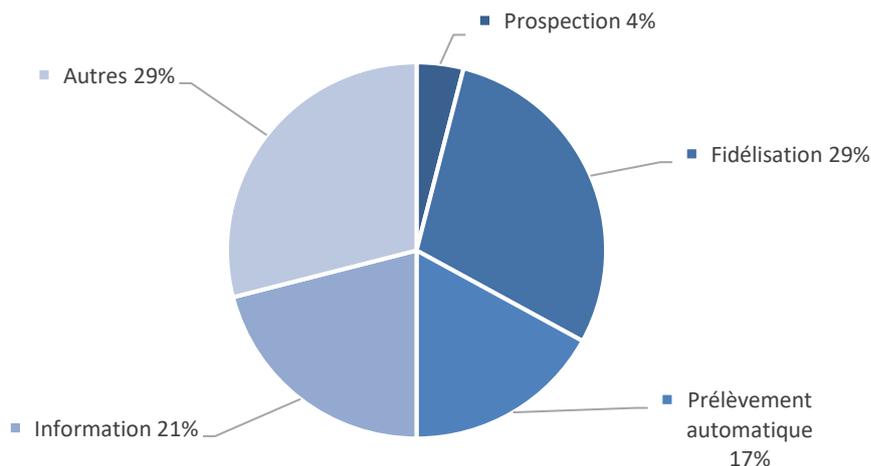
- ✓ *Les dons manuels et mécénat non affectés* (1 401.2 K€), que l'association peut utiliser pour tout emploi entrant dans le cadre de son objet social.
- ✓ *Les dons manuels et mécénat affectés* (330.3 K€), dont :
  - Les fonds dédiés (210.1 K€) : il s'agit des produits de la collecte 2019 affectés à la réalisation d'une mission sociale spécifique et clairement définie lors de la campagne. En 2019, des campagnes de fonds dédiés ont été menées en faveur :
    - De l'Atelier Qualification-Insertion (AQI) à Aubervilliers, Paris et Amiens (80.3 K€) ;
    - Du financement de travaux et matériels pour Chemin Vert (7.8 K€)
    - De la Passerelle, pour le financement de l'accompagnement social (20.0K€)
    - Du financement des encadrants techniques et de l'accompagnement socio-professionnel des Ateliers de Montières (20.0 K€)
    - Du financement de formations, notamment pour la connaissance et l'accompagnement des personnes placées sous-main de justice et des coûts de l'analyse des pratiques dans les établissements (10.0 K€)
    - Du financement de matériel à hauteur de 1 K€ pour les ateliers de Montières
    - Du financement de notre nouvelle Antenne dans le Var (30.0 K€)
    - Du CHRS du Val de Marne (6.0 K€)
    - Du projet semi-liberté à Amiens (35.0 K€)
  - La collecte de dons déductibles de l'Impôt sur la fortune immobilière (IFI), nécessairement affectée au financement des ateliers d'insertion d'Amiens, Paris et Aubervilliers (120.2 K€ nette de charges) ; ce chiffre est en légère augmentation par rapport à 2018 (110.0 K€).
- ✓ *Les legs* (379.6 K€, soit + 338.1 K€ par rapport à 2018).

### 11.1.1 Les dons manuels :

Les dons manuels et le mécénat (1 731.5 K€) sont en augmentation par rapport au 31 décembre 2018 (+26.3 K€, soit +1.5 %).

Ce montant inclut le mécénat à hauteur de 259.7 K€ € (incluant les versements de la Fondation Ilot Avenir pour 55 K€ et les financements des projets par le fonds de dotation pour 50 K€) en diminution de 74.8 K€ par rapport à 2018. Il représente une part significative et indispensable pour financer les projets de l'Îlot.

L'origine de ces dons est un peu différente de celle de 2018 : la part provenant des campagnes d'information et de fidélisation diminue au profit des autres campagnes.



### 11.1.2 Les legs :

Cette ressource peut fluctuer de façon significative d'une année sur l'autre, dans la mesure où les legs ne sont comptablement enregistrés que lorsque les biens légués sont vendus. C'est ainsi que les legs réalisés en 2019 (379.6 K€) marquent une forte augmentation par rapport à l'exercice précédent (+338.1 K€, soit +814.7 %) et s'inscrivent à un niveau supérieur à la moyenne de long terme.

En 2019, 8 legs ont été réalisés (en K€) :

Référence	Nature	Notification	Décision du CA	Date réalisation	Montant définitif
LAB-33	Legs Particulier	Novembre 2017	12/04/18	Janvier 2019	29.7
BER-31	Legs Particulier	Avril 2017	19/10/17	Avril 2019	5.3
DEV-31	Liquidités	Avril 2017	20/04/17	Avril 2019	283.6
CHE-24	Legs Particulier	Août 2016	13/10/16	Juin 2019	4.8
LES-40	Liquidités			Juin 2019	3.4
LES-40	Liquidités			Juillet 2019	1.3
JAY-32	Legs Universel	Juillet 2017	19/10/17	Septembre 2019	15.2
ALL-39	Legs Particulier	Février 2019	23/05/2019	Novembre 2019	36.3
<b>TOTAL</b>					<b>379.6</b>

Au 31 décembre 2019, les legs en cours (acquis mais non encore autorisés ou réalisés) sont en baisse et se présentent de la façon suivante (en K€) :

Référence	Nature	Notification	Décision du CA	Montant estimé
BUC-27	Legs Particulier	Novembre 2016	20/04/17	15.0
HAN-28	Biens immobilier	Mai 2016	19/10/17	150.0
FOU-29	Legs Particulier	Septembre 2016	13/10/16	7.5
POM-37	Legs Particulier	Janvier 2018	12/04/18	1.5
LAU-38	Legs Particulier	Avril 2018	18/10/18	41.4
FIE-41	Legs Particulier	Janvier 2019	17/10/19	1.7
OME-42	Legs Particulier	Novembre 2019	09/07/20	23.6
<b>TOTAL</b>				<b>240.7</b>

## 11.2 AUTRES RESSOURCES (7 022.2 K€) :

Le tableau du compte d'emploi des ressources présente également :

- ✓ Les subventions et autres concours publics (dont les dotations globales de financement) = 5 655.3 K€, en hausse de 3.2 % ;
- ✓ Les autres produits (dont les ventes des ateliers, la participation financière des résidents, les produits annexes, financiers, exceptionnels...) = 1 081.2 K€, en hausse de 14.4 % ;
- ✓ Les reprises de provisions (11.2 K€) et la consommation (brute) de fonds dédiés au cours de l'exercice (274.5 K€ ; voir point 11-3).

## 11.3 REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS (274.5 K€)

Les ressources collectées auprès du public en 2019 et affectées à la réalisation d'une mission spécifique font l'objet d'un traitement particulier si elles n'ont pas été utilisées à la fin de l'exercice de collecte.

Ces ressources non utilisées sur l'exercice (208.1 K€) sont enregistrées en charge "Engagements à réaliser sur ressources affectées" en fin d'exercice, venant en déduction du résultat. Ces ressources sont alors inscrites en compte "Fonds dédiés" et figurent au passif du bilan.

Puis au cours des exercices suivants, ces sommes sont reprises au fur et à mesure de la réalisation des missions spécifiques pour lesquelles elles avaient été collectées. Elles font alors l'objet du "Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs", venant en majoration du résultat (274.5 K€ en 2019).

Le tableau des fonds dédiés sur collecte de l'exercice 2019 a donc évolué de la façon suivante (en K€) :

	Fonds à engager au 31/12/18	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Utilisations de l'exercice	Fonds restant à engager au 31/12/19
Séjour été Thuillier				
Travaux Thuillier	+222.9		-16.2	+206.7
Activités des Ateliers de Qualification - Insertion	+5.1		-5.1	
Travaux Chemin Vert	+67.6	+7.8	-10.5	+64.9
Investissements Ateliers de l'Îlot	+26.6	+1.0	-7.6	+20.0
Investissements Les Augustins	+9.5		-0.8	+8.7
Projets associatifs Ilot	+80.0	+50.0	-130.0	
Antenne Ilot Var		+30.0	-30.0	
Projet Semi-Liberté à Amiens		+35.0		+35.0
Ateliers de Qualification - Insertion		+78.3	-68.3	+10.0
Actions de communication	+0.9			+0.9
Val de Marne		+6.0	-6.0	
<b>Total fonds dédiés</b>	<b>+412.5</b>	<b>+208.1</b>	<b>-274.5</b>	<b>+346.1</b>

Pour mémoire, la collecte de dons déductibles de l'IFI (qui a remplacé l'ISF en 2018) est imputée immédiatement et directement sur les comptes des Ateliers (Paris, Aubervilliers ou Amiens) et il n'y a donc pas lieu de constater des fonds dédiés pour "Collecte IFI".

Ce tableau montre que les fonds dédiés diminuent entre 2018 et 2019 (-66.3 K€). Cette "reprise nette" impacte positivement le compte de résultat 2019 de 66.3 K€ vs 35.8 K€ en 2018.

Des fonds dédiés sur subventions perçues ont été constatés à la clôture de l'exercice pour un montant de 35.3 K€ (25.3 K€ pour le CHRS Chemin Vert et 10 K€ pour l'activité des lits halte soins santé).

Le montant global des fonds dédiés à la clôture de l'exercice s'élève ainsi à 381.4 K€.

## 12- EMPLOIS

Ils se décomposent en emplois au titre des :

- ✓ Missions sociales ;
- ✓ Frais de recherche de fonds ;
- ✓ Frais de fonctionnement.

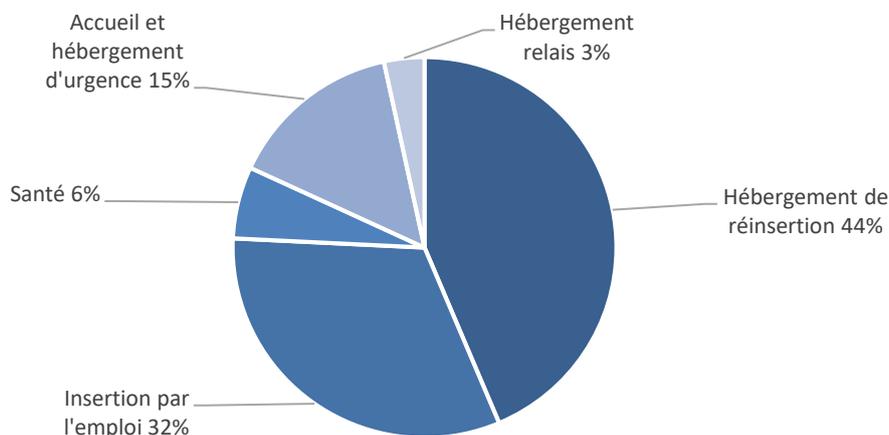
### 12.1 MISSIONS SOCIALES :

Ce poste (7 891.6 K€, à comparer à 7 767.0 K€ en 2018, soit +1.6 %) correspond au total des charges d'exploitation des différentes missions sociales, minorées des dotations aux provisions. Les missions sociales représentent donc 86.4 % du total des emplois de l'association.

Ces 7 891.6 K€ se répartissent comme suit (en K€) :

	2019
Chemin Vert (Paris)	1 259.2
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Paris	256.5
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Aubervilliers	292.2
Îlot Val-de-Marne	950.6
Thuillier (Amiens)	905.6
Les Augustins (Amiens)	1 127.7
Ateliers de l'Îlot (Amiens)	1 757.1
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Amiens	190.4
Passerelle (Amiens)	1 099.4
Service d'Accompagnement	13.5
Îlot Var	39.4
<b>TOTAL EMPLOIS MISSIONS SOCIALES</b>	<b>7 891.6</b>

Les missions sociales augmentent de 1.6 %, et la répartition par activité est similaire à celle de 2018 :



- ✓ L'hébergement de réinsertion (44% du total des missions sociales) regroupe les quatre CHRS (Chemin Vert, Îlot Val-de-Marne, Les Augustins et Thuillier), l'unité de stabilisation des Augustins (Amiens) et le service d'Accompagnement.
- ✓ L'insertion par l'emploi (32% du total des missions sociales) regroupe les ateliers d'insertion d'Amiens (automobile, menuiserie et restauration collective), de Paris et d'Aubervilliers.

- ✓ L'accueil et l'hébergement d'urgence (15% du total des missions sociales) regroupent la Passerelle et les places d'accueil d'urgence de Thuillier et des Augustins.
- ✓ L'hébergement relais (3% du total des missions sociales) correspond à la maison-relais des Augustins (20 places).
- ✓ La santé (6% du total des missions sociales) correspond à l'activité des "Lits Halte Soins Santé" des Augustins et de Thuillier.

Pour mémoire, le total des emplois des missions sociales (7 891.6 K€) est constitué :

- ✓ Des coûts directs de fonctionnement des établissements (7 350.2 K€ à comparer à 7 338.9 K€ en 2018), qui représentent 93.1 % de ce total.
- ✓ D'une quote-part des charges de personnel du siège social (541.4 K€ à comparer à 428.1 K€ en 2018), soit 6.9 % du total.
- ✓ Cette quote-part résulte d'une règle d'affectation stable depuis 2009, mais dont les taux liés à la communication et à la collecte ont été réactualisés en 2019 compte tenu du recrutement d'une directrice de la communication et du développement de la collecte à compter de janvier 2019.

	Missions sociales	Appel à la générosité du public	Frais de recherche de subventions	Non affecté
Direction Générale	64.1 %	1.4 %		34.5 %
Direction des ressources humaines				
- Responsable	56.1 %			43.9 %
- Assistante	67.3 %	0.2 %		32.5 %
Direction administrative et financière				
- Responsable	51.1 %	6.5 %	30.0 %	12.4 %
- Comptable	87.0 %	3.2 %		9.8 %
- Comptable / Paie	92.9 %			7.1 %
- Assistante de direction	39.4 %	5.0 %		55.6 %
Directrice de la communication et du développement de la collecte	40.0 %	50.0 %		10.0 %
Chargées de communication	65.0 %	20.0 %		15.0 %
Responsable qualité				100.0%
Personnel d'entretien				100.0 %
<b>TOTAL REPARTI (K€)</b>	<b>541.4 K€</b>	<b>73.6 K€</b>	<b>29.9 K€</b>	<b>234.8 K€</b>

## 12.2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS :

Ce poste est en légère augmentation en 2019 (+2.0%) : 424.4 K€ ont été consacrés à la recherche de fonds, soit 8.2 K€ de plus qu'en 2018. Ce chiffre regroupe les frais d'appel à la générosité du public (394.6 K€) et les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics (29.9 K€). Les frais de recherche de fonds représentent 4.6 % du total des emplois.

### 12.2.1 Frais d'appel à la générosité du public :

Les frais d'appel à la générosité du public (394.6 K€) sont en augmentation de 4.9 % par rapport à 2018 (376.2 K€). Ils représentent cette année 22.8% du total des dons et mécénat qu'ils ont permis de collecter, soit un ratio en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (22.1% en 2018). Le ratio les rapportant au total des ressources issues de la générosité du public (legs compris) est de 18.7%, chiffre en diminution par rapport à 2018.

### 12.2.2 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics :

La somme de 29.9 K€ correspond à la quote-part du temps de travail que le responsable administratif et financier consacre à la recherche de subventions (cf. paragraphe 12.1).

### 12.3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT :

Les frais de fonctionnement (529.7 K€) augmentent par rapport à 2018. Ils sont constitués de :

- ✓ La part non affectée des charges de personnel du siège (234.8 K€) ;
- ✓ La totalité des autres frais de siège (294.9 K€).

Ils représentent 5.8 % du total des emplois (vs 4.3 % en 2018).

## 13- AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC UTILISÉES SUR 2019

La colonne (3) du tableau "Compte d'emploi annuel des ressources" montre que, en 2019, le montant total des ressources collectées auprès du public, affecté aux emplois, s'élève à 1 872.3 K€.

Ce chiffre comprend principalement les missions sociales (1 245.9 K€, à comparer à 1 398.8 K€ en 2018), soit 66.5 % de l'affectation des ressources collectées auprès du public, dont le détail est fourni dans le tableau ci-après (en K€) :

	Emplois	Ressources hors générosité du public	Affectation des ressources issues de la générosité du public
Chemin Vert	1 259.2	1 192.6	66.6
Îlot Val-de-Marne	950.6	878.4	72.2
AQI Paris	256.5	132.7	123.8
AQI Aubervilliers	292.2	134.2	158.0
Thuillier	905.6	867.5	38.1
Passerelle	1 099.4	997.6	101.8
Les Augustins	1 127.7	1 095.4	32.3
Ateliers de l'Îlot	1 757.1	1 206.7	550.4
AQI Amiens	190.4	128.5	61.9
Service d'Accompagnement	13.5	12.1	1.4
Îlot Var	39.4		39.4
<b>TOTAL MISSIONS</b>	<b>7 891.6</b>	<b>6 645.7</b>	<b>1 245.9</b>

Le montant des ressources issues de la générosité du public, ainsi affecté aux différentes missions sociales, permet d'équilibrer le compte de résultat de ces missions. Une correction doit cependant être apportée à cette affectation, car les emplois de certaines missions sociales peuvent inclure une quote-part d'amortissements, concernant des immobilisations financées antérieurement par la générosité du public.

Il y a donc lieu de neutraliser le montant de ces amortissements (ligne VI du compte d'emploi des ressources : -325.8 K€). Cette neutralisation concerne principalement les travaux d'aménagement des Ateliers de l'Îlot et de Chemin Vert, et dans une moindre mesure ceux de Thuillier.

De ce fait, le montant net des ressources issues de la générosité du public, affectées aux missions sociales s'élève à 920.1 K€ (1 052.6 K€ en 2018).

Le solde des ressources issues de la générosité du public est affecté aux :

- ✓ Frais d'appel à la générosité du public = 345.0 K€ ;
- ✓ Frais de fonctionnement = 477.5 K€ ;
- ✓ Acquisitions d'immobilisations = 129.8 K€.

## 14- SUIVI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2019

Cette dernière partie du tableau (colonne (4) permet de suivre, d'une année à l'autre, l'utilisation faite des ressources collectées auprès du public.

Compte tenu :

- ✓ Du solde des ressources collectées auprès du public et non utilisées au 31 décembre 2018 (2 290.9 K€) ;
- ✓ Des ressources collectées auprès du public en 2019 (2 111.1 K€) ;
- ✓ Des emplois financés par ces ressources en 2019 (1 872.3 K€) ;
- ✓ Et de la reprise sur fonds dédiés (66.4 K€) ;

Le solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées au 31 décembre 2019, s'élève à 2 596.1 K€, en augmentation de 305.2 K€ par rapport à l'exercice précédent.

C'est ce solde qui sera repris dans le compte d'emploi annuel des ressources de l'exercice 2020. Il servira entre autres à financer, dans les années à venir, les projets en cours de l'association, notamment le développement de l'Ateliers-Qualification-Insertion et les travaux à réaliser sur nos immeubles.

## 15- NATURE ET QUANTITÉ DES RESSOURCES EN NATURE

L'association bénéficie, dans le cadre de ses activités d'insertion et d'aide sociale à Amiens, de dons importants de denrées alimentaires, destinées à l'atelier de restauration collective. Ces denrées proviennent de l'hypermarché Auchan, à Amiens, pour lequel l'association effectue quotidiennement un tri de denrées périssables et diverses autres opérations de manutention.

Ces dons ont fait l'objet d'une valorisation, fondée sur le prix de vente grand public des articles étiquetés. En 2019, la valeur ainsi calculée des denrées alimentaires données à l'association s'établit à 221.5 K€, en forte diminution de 114.9 K€ par rapport à l'exercice précédent (-34.2 %). Cette forte diminution s'explique principalement par un volume, plus faible, de produits dont la date limite de consommation (DLC) est proche, du fait d'une évolution de la gestion des stocks de produits par l'hypermarché. Ce montant doit cependant être modulé de deux facteurs :

- 1- La valorisation ne concerne que les produits étiquetés ; elle n'inclut pas les produits en vrac, dont principalement les fruits et légumes, dont l'estimation tant en poids qu'en montant suppose une organisation dont l'association n'a pas les moyens de se doter aujourd'hui ;
- 2- De nombreux produits, dont la date limite de consommation est proche ou dont l'emballage est abîmé, doivent être jetés après un deuxième tri effectué en cuisine, à leur arrivée dans les locaux de l'association ; d'autres ne peuvent être cuisinés ou servis avant leur péremption et doivent également être jetés.

Globalement, il semble raisonnable d'estimer que les denrées non valorisées d'un côté, et celles jetées ou données de l'autre, se compensent en valeur et que le montant valorisé pour les seuls produits étiquetés est représentatif de la valeur du don alimentaire de l'hypermarché.

## 16- ÉTAT DES EFFECTIFS BÉNÉVOLES

	ETP	EFFECTIF
Siège	0.007	1
AQI	0.018	3
Chemin Vert	0.064	9
Vincennes	0.030	2
Les Augustins	0.021	2
Thuillier	0.038	3
La Passerelle	0.082	1
Montières	0.000	1
<b>TOTAL</b>	<b>0.260</b>	<b>22</b>

## 17- INFORMATIONS CLEFS

	2019	2018	2017
Part des missions sociales par rapport au total des emplois	86.4%	87.3%	84.6%
Part des coûts de collecte dans les produits de la générosité	18.7%	21.5%	21.9%
Effectif salarié (en ETP)	137.9	137.5	141.4
Dont personnel en insertion	46.2	44.2	44.8
Total annuel des trois salaires les plus élevés (K€)	231.0	231.4	228.3
Total des rémunérations versées aux administrateurs	0.0	0.0	0.0

## 18- GLOSSAIRE

ACI :	Ateliers et Chantiers d'Insertion
ALT :	Aide au logement temporaire
ASP :	Agence de Services et de Paiement
AQI :	Atelier Qualification-Insertion de l'Îlot
CASF :	Code de l'Action Sociale et de la Famille
CER :	Compte d'Emploi des Ressources
CHRS :	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CRC :	Comité de la Règlementation Comptable
DDCS :	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DGF :	Dotation Globale de Fonctionnement
ETP :	Équivalent Temps Plein



Association reconnue d'utilité publique

88 boulevard de la Villette ■ 75019 Paris  
01 43 14 31 00 ■ [maisons-accueil@ilot.asso.fr](mailto:maisons-accueil@ilot.asso.fr) ■ [www.ilot.asso.fr](http://www.ilot.asso.fr)